



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Environnement

Domages aux forêts dus aux conditions météo: l'Etat de Vaud et les milieux professionnels forestiers adoptent des mesures et édictent des recommandations

L'année écoulée a vu se succéder des conditions météorologiques très contrastées. Ces épisodes de sécheresse, de canicule et d'intempéries ont affaibli les forêts de certaines régions du canton et favorisent la multiplication des parasites. L'Etat de Vaud et les milieux professionnels suivent la situation de près et adoptent des mesures pour y faire face. Un appel à la prudence est également lancé à la population.

Les périodes de sécheresse, de canicules et d'intempéries de ces 12 derniers mois ont affaibli les forêts vaudoises, en particulier le long du pied du Jura, dans le Chablais et le Nord vaudois. En nombre anormalement élevé, et en hausse par rapport à l'an dernier, des arbres sèchent sur pied ou sont atteints de parasites, à l'image des bostryches qui profitent de conditions favorables pour se multiplier. L'épicéa et le sapin blanc sont particulièrement touchés. Les dégâts dus aux bostryches sont ainsi estimés, à l'heure actuelle, à près de 20'000 m³ répartis à parts égales entre les deux essences. Quant aux volumes directement frappés par la sécheresse, ils sont estimés à près de 7'000 m³ et constitués principalement de résineux.

Suivi attentif et mesures

Les services de l'Etat de Vaud, les milieux professionnels de la forêt et les propriétaires forestiers suivent attentivement la situation depuis la fin de l'hiver. Plusieurs mesures ont déjà été mises en œuvre ou sont prévues afin de faire face à cette situation exceptionnelle. La capacité de surveillance des peuplements forestiers par les gardes forestiers a été renforcée et l'organisation de coupes de bois sanitaires a été facilitée lorsqu'elles se sont avérées nécessaires. Le marché des bois chablis fait également l'objet d'une grande attention de la part de La Forestière, la coopérative de

commercialisation de la majeure partie des bois vaudois. Enfin, les services de l'Etat ont anticipé des volumes supplémentaires de coupes de bois à subventionner en cas de dégâts importants aux forêts.

Marché saturé

L'Etat de Vaud, ainsi que les milieux de l'économie forestière au niveau suisse, recommandent aux propriétaires de forêts de n'exploiter que les arbres présentant des risques sécuritaires avérés ou de prolifération de parasites. Il apparaît en effet inutile d'engorger le marché avec des bois de qualité inférieure, alors que l'offre de bois chablis est déjà abondante en Suisse et dans les pays voisins. Le maintien de ces arbres dans les forêts contribue en outre à l'amélioration de la diversité des habitats et au maintien des espèces dépendantes du bois mort. Cette pratique est déjà appliquée dans les Préalpes vaudoises et donne de bons résultats, autant du point de vue économique que de la promotion de la biodiversité.

Prudence en forêt

Il est enfin recommandé à la population de faire preuve de prudence lors d'activités en forêts. Dans les secteurs où de nombreux arbres sont morts sur pied, des branches sèches peuvent tomber, surtout en cas de coups de vent et d'intempéries.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 17 juillet 2019

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DTE, Thomas Zumbrunnen, aménagiste forestier cantonal, Direction générale de l'environnement